

Une belle avancée pour le territoire du Midi Corrèzien !

Face aux évolutions du territoire, comment préparer l'avenir et préserver sa richesse ? Comment répondre aux différents besoins de logement, d'équipement et de développement en garantissant le respect des divers espaces et du cadre de vie ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Midi Corrèzien a pour objectif d'apporter des réponses concrètes afin de développer un territoire attractif et respectueux de son environnement et de son identité, comme les élus du territoire l'ont affirmé dans leur projet politique à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Le PLUⁱ définit où et comment construire, rénover, aménager : zones constructibles, règles d'aménagement, orientations en matière d'habitat, de déplacements ou encore d'économie. Il vise à protéger et développer le territoire en maîtrisant la consommation des espaces et en limitant l'étalement urbain, en préservant ses richesses naturelles et agricoles, tout en accompagnant l'attractivité du Midi Corrèzien sur une période de 15 ans.

Le territoire rassemble les 34 communes suivantes : Albignac, Altiliac, Astaillac, Aubazine, Beaulieu-Sur-Dordogne, Beynat, Bilhac, Branceilles, Chauffour-Sur-Vell, Chenailler-Mascheix, Collonges-La-Rouge, Curemonte, La Chapelle-Aux-Saints, Lagleygeolle, Lanteuil, Le Pescher, Ligneyrac, Liourdres, Lostanges, Marcillac-La-Croze, Ménoire, Meyssac, Noailhac, Nonards, Palazinges, Puy D'arnac, Queyssac-Les-Vignes, Saillac, Sérilhac, Sioniac, St-Bazile-De-Meyssac, St-Julien-Maumont, Tudeils et Végennes.



Le PLUi de la Communauté de Communes Midi Corrézien a été arrêté à l'unanimité lors du Conseil Communautaire le 26 février dernier. Place maintenant à l'enquête publique du **22 juin au 22 juillet 2026**.

L'enquête publique est une étape décisive après études, concertation et travail technique. Elle permet à chaque personne et entité du territoire de prendre connaissance du projet par la consultation du dossier d'enquête dans l'objectif d'exprimer ses observations avant son adoption définitive par le conseil communautaire en fin d'année.

La consultation du dossier en version numérique est possible :

- sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/7398>
- via un lien sur le site de la Communauté de communes www.midicorrezien.com
- dans les mairies des 34 communes et sur les 3 sites : Beaulieu, Beynat, Meyssac (voir adresses)

En outre, le dossier papier est consultable sur les 3 sites de Beaulieu, Beynat et Meyssac.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, il sera possible **de consigner ses observations et ses propositions** sur les registres soit :

- Par voie numérique :
 - Sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/7398/>
 - Par courrier électronique adressé à M. le Président de la commission d'enquête à l'adresse suivante : enquete-publique-7398@registre-dematerialise.fr
- Par voie manuscrite :
 - aux jours et horaires d'ouverture habituels, sur registre papier en mairie et à la Communauté de Communes Midi Corrézien à Beaulieu et à Meyssac
 - aux jours et horaires des permanences des commissaires enquêteurs, sur registre papier à Beaulieu, Beynat, Meyssac
- Oralement uniquement auprès des Commissaires enquêteurs lors de leurs permanences

BEAULIEU Siège Communauté de Communes 5 Rue Émile Monbrial (19 120)	BEYNAT Mairie de Beynat 45 Rue de la Mairie (19 190)	MEYSSAC Communauté de Communes 10 Côte Pierretaillade (19 500)
LUNDI 22 JUIN 9h - 12h	MERCREDI 24 JUIN 15h - 18h	VENDREDI 26 JUIN 9h - 12h
JEUDI 02 JUILLET 15h - 18h	MARDI 30 JUIN 9h - 12h	SAMEDI 04 JUILLET 9h - 12h
MARDI 07 JUILLET 9h - 12h	SAMEDI 11 JUILLET 9h - 12h	JEUDI 09 JUILLET 15h - 18h
SAMEDI 18 JUILLET 9h - 12h	JEUDI 16 JUILLET 15h - 18h	JEUDI 16 JUILLET 9h - 12h
MERCREDI 22 JUILLET 9h - 12h et 14h - 17h	LUNDI 20 JUILLET 9h - 12h et 14h - 17h	MARDI 21 JUILLET 9h - 12h et 14h - 17h

CC Midi Corrézien à Beaulieu : 5 Rue Emile Monbrial, 19 120 Beaulieu-sur-Dordogne

Mairie de Beynat : 45 Rue de la Mairie, 19 190 Beynat

CC Midi Corrézien à Meyssac : 10 Côte Pierretaillade, 19 500 Meyssac

Contact : 06 32 82 84 98 ou plui@midicorrezien.com

Sandy CREUSET - Service développement territorial